

Communiqué de presse

Brest Métropole et la Banque des Territoires relèvent les défis du territoire métropolitain

Brest, le 13 juin 2024

A l'occasion du déplacement à Brest d'Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires, Brest Métropole, la SPL Eau du Ponant et Brest métropole habitat réaffirment leur engagement en faveur des transitions et du développement territorial. Rémi Heurlin, directeur régional de la Banque des Territoires, François Cuillandre, Président de Brest Métropole, Noémie Saint-Hilary, directrice de la SPL Eau du Ponant et Georges Bellour, directeur général de Brest métropole habitat concrétisent ce jour leur coopération au service de projets plus verts et plus solidaires sur le territoire métropolitain au travers du financement de plusieurs projets structurants :

- **91 M€** en faveur de la mobilité décarbonée, via un prêt à 40 ans accordé à Brest Métropole
- **18,6 M€** pour préserver les ressources en eau au travers d'un prêt à 40 ans accordé à Eau du Ponant
- **6 M€** de titres participatifs émis par Brest métropole habitat (Bhm) en faveur du logement social

En 2021, la Banque des Territoires et Brest Métropole ont noué un partenariat stratégique pour accompagner le développement économique, durable, et solidaire du territoire métropolitain. Il se matérialise aujourd'hui par le lancement de projets structurants pour un territoire plus vert et plus solidaire :

1. Développer les mobilités décarbonées

Brest Métropole mène une stratégie dynamique pour accompagner le développement de son réseau de transport collectif. La Banque des Territoires a financé la première ligne de tramway en 2012 à hauteur de 100 M€ et l'acquisition des deux premiers bus électriques de Brest Métropole.

Afin de poursuivre son objectif de repenser les déplacements et l'organisation des espaces publics, de mieux connecter les équipements et d'accompagner la transition énergétique, Brest Métropole a décidé la réalisation d'une extension de son réseau de transport en commun en site propre avec la création d'une deuxième ligne de tramway, d'une ligne de bus électriques à haut niveau de service (BHNS), et le renforcement de l'offre de transport sur toutes les communes de la métropole. Ce projet « Mon réseau grandit » permet d'accompagner la poursuite du développement de la métropole et prévoit :

- La création d'une deuxième ligne de tram d'une longueur de 5,1 km et l'acquisition de 8 nouvelles rames.
- La création d'une ligne de bus à haut niveau de service de 4,3 km. Elle sera assurée par 9 bus électriques de la gare jusqu'à Lambézellec.
- La création ou le réaménagement de 9 pôles d'échanges multimodaux (PEM), permettant des correspondances entre différents modes : bus, marche, tramway, voiture, etc.
- L'aménagement de 12 km de pistes cyclables à proximité des lignes.
- L'extension du centre de maintenance des rames de tramway.
- La construction, le renforcement et l'élargissement de plusieurs ouvrages d'art.

2. Préserver la ressource en eau

Pour lutter contre les fuites, il est nécessaire de remplacer les réseaux actuels, très anciens, présentant des risques de casse et d'eau sale. La SPL (société publique locale) Eau du Ponant, dont Brest Métropole est l'actionnaire majoritaire, est chargée des travaux d'entretien et de renouvellement des réseaux.

La SPL gère l'eau et/ou l'assainissement pour près de 300 000 usagers, soit un tiers de la population du Finistère. A l'occasion des travaux de création des nouvelles lignes de tram et de bus, la SPL en profite pour déplacer et renouveler les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le tracé des lignes de transport, et ainsi permettre de fiabiliser le réseau, d'améliorer l'étanchéité et l'écoulement, et de réduire les risques de casse des réseaux d'eau potable et de bouchage des réseaux d'assainissement.

3. Poursuivre la construction et la réhabilitation de logements sociaux

Brest métropole habitat (Bmh) est l'office public de l'habitat de la métropole brestoise. Fondé en 1922, c'est aujourd'hui le premier bailleur du Finistère avec un patrimoine de près de 20 000 logements. La convention de partenariat de 2021 signée entre la Banque des Territoires et Brest Métropole prévoit de soutenir le plan d'investissements de Bmh.

Le plan stratégique de patrimoine de Bmh pour la période 2020-2026 ambitionne de développer une offre locative nouvelle, à raison de 250 logements par an sur Brest Métropole et le Pays de Brest, avec des pics entre 2023 et 2026 autour de 350 logements.

Afin de poursuivre son programme de construction et de réhabilitation de logements sociaux, Bmh va émettre 6 M€ de titres participatifs auprès de la Banque des Territoires qui lui permettront de mettre en œuvre son programme stratégique. A la différence des emprunts, les titres participatifs sont alloués à l'opérateur, et non à l'opération. Ils constituent des quasi-fonds propres, ce qui permet à l'organisme d'augmenter sa capacité d'investissement, tout en lui offrant une grande flexibilité de remboursement. En 2022 déjà, la Banque des Territoires avait souscrit à 14 M€ de titres participatifs pour consolider les fonds propres du bailleur.

Cette émission de titres participatifs est une occasion de renforcer encore le partenariat entre Brest métropole habitat et la Banque des Territoires.

4. Renouveler et amplifier l'action de Brest Métropole en faveur du parc privé existant afin de répondre au besoin d'une offre de logements diversifiée pour tous

Le dispositif « Brest quartiers anciens » porté par Brest métropole vise à la réhabilitation des logements anciens (immeubles et maisons individuelles privés) situés dans un périmètre défini à travers une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). La Banque des Territoires subventionne à hauteur de 150 K€ la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU de Brest Métropole pour la période 2024-2028. Cette subvention s'applique au périmètre des quartiers de faubourgs du XIX^e siècle du Haut-Jaurès, Recouvrance et Kérinou.

Engagée pour la cohésion sociale et la transformation écologique, la Banque des Territoires accompagne les ambitions de Brest Métropole en mettant à disposition l'ensemble de ses moyens d'intervention en ingénierie et en financements.

A propos de la SPL Eau du Ponant

Eau du Ponant est une Société Publique Locale, née en 2010 d'une volonté forte et pragmatique d'élus de terrain portant un projet de gestion publique performante de leur service d'eau et d'assainissement.

Les valeurs fondatrices à l'origine de ce choix constituent toujours le cadre structurel de la stratégie d'Eau du Ponant, qui repose sur :

- La solidarité et la coopération territoriales
- La responsabilité vis-à-vis de la qualité de service à l'utilisateur
- La garantie d'un haut niveau d'expertise et de performance issu de la mutualisation
- La transparence et la capacité à rendre compte de l'usage des moyens mobilisés
- La préservation de la ressource en eau et la protection des milieux et de la biodiversité

Les actionnaires de la SPL sont exclusivement des collectivités et personnes publiques, situées sur le Territoire du Pays de Brest et dans le Nord Finistère. Structure de droit privé, la SPL exécute pour le compte de ses actionnaires des missions

de service public déléguées dans le cadre de contrats de « quasi-régie », impliquant pour la collectivité délégante l'exercice d'un contrôle analogue à celui qu'elle exercerait sur ses propres services, ou de contrats de prestations spécifiques. Il s'agit donc d'un modèle agile du point de vue économique et organisationnel, mais garantissant un très haut niveau de contrôle pour la collectivité qui fait le choix d'y recourir. Il est transparent sur le plan financier et son ancrage local est intrinsèque.

Eau du Ponant SPL dessert aujourd'hui plus de 105 000 abonnés et 310 000 usagers, soit près d'un tiers de la population du Finistère. Historiquement issue de quatre collectivités fondatrices (Brest métropole, le Syndicat des Eaux de Kermorvan, le Syndicat du Chenal du Four et le SIDEPE), Eau du Ponant, c'est aujourd'hui environ : une vingtaine de collectivités actionnaires, 55 communes desservies, 250 salariés, 3 000 km de réseaux eau potable, 1 800 km de réseaux assainissement, 400 installations, dont 21 usines de production d'eau potable, 33 stations d'épuration et plus de 250 postes de relèvement.

A propos de Brest métropole habitat

Depuis plus de 100 ans, Brest métropole habitat œuvre au quotidien et avec l'ensemble des décideurs publics au service d'un habitat de qualité pour tous, sur tout le territoire du Pays de Brest. De la conception à la construction, de la location à l'accession à la propriété, de l'appartement à la maison, des résidences seniors, étudiantes ou à destination des saisonniers aux équipements publics, Bmh met à profit auprès des élus et des habitants sa capacité d'écoute, son expérience, son expertise et sa capacité d'innovation pour répondre à tous les besoins et attentes liés à l'habitat. Performances énergétiques, lignes architecturales renouvelées, mixité, sur-mesure, adaptabilité et qualité sont le fondement de chaque projet que nous menons au service des habitants et en concertation avec les élus du territoire.

www.bm-h.fr - X @Bmhabitat

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | X @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Service des relations presse de la Ville et de Brest Métropole

Laurent Bonnaterre, Responsable de l'Unité relations presse : laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr - 02 98 00 82 05

Terry Guiziou, attaché de presse : terry.guiziou@mairie-brest.fr – 02 98 00 80 57

SPL Eau du Ponant

Jean-François MENEZ, Responsable Territoire Brest métropole : jean-francois.menez@eauduponant.fr – 06 77 69 38 37

Brest métropole habitat

Jean Baptiste Moysan, Responsable communication : jmoysan@bm-h.fr – 02 29 00 45 16

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée, responsable communication : morgane.vallee@caissedesdepots.fr – 06 71 94 72 28

X @BdT_Bretagne